



COMITE DE PILOTAGE N°4
SITE NATURA 2000 MASSIF DU SAN PETRONE
28 mai 2019
CORTE

Compte-rendu

Présents :

Nom	Structure	Tel	Mail	Présent	Diffusé
M Leautic	Sous-préfet de Corte		ronan.leautic@haute-corse.gouv.fr	x	x
Mr Leca	Maire de Focicchia	06 21 45 30 47	mairie-focicchia@orange.fr	x	x
Mr Saliceti	Maire de Cambia		cambia.mairie@orange.fr	Excusé	x
Mr Guyon	DDTM 2B	06 18 83 15 76	eric.guyon@haute-corse.gouv.fr	x	x
Mr. Muracciole	ONF	06 17 32 47 78	stephane.muracciole@onf.fr	Excusé	x
Mme Foubert	CPIE A Rinascita	09 64 40 84 65	vfoubert@cpie-centrecorse.fr	x	x
Mme Piazza	CBNC	04 95 34 55 65	piazza@oec.fr	x	x
Mme Ciangherotti	DDTM 2b	07 77 82 29 22	katia.ciangherotti@haute-corse.gouv.fr	x	x
Mr. Tristani	Société de chasse	04 95 48 82 53		x	x
Mme Solinas	ATC	06 22 16 28 08	msolinas@ctc-atc.com	x	x
Mr Planelles	ONF	06 08 27 60 84	gilles.planelles@onf.fr	x	x
Mr Paolacci	ONF	06 70 66 87 13	antoine.paolacci@onf.fr	x	x
Mr Galinat	CRPF	06 78 71 98 24	florian.galinat@crpf.fr	Excusé	x
Mr Faggianelli	Fédé de pêche	06 87 59 18 02	joseph.faggianelli@gmail.com	x	x
Mr Beuneux	GCC	04 95 47 45 94	chauves.souris.corse@free.fr	Excusé	x
Mme Bernardi	PEFC	06 45 52 74 69	contact@pefc-corsica.org	Excusé	x
Mme Anziani	OEC	04 95 35 27 93	anziani@oec.fr	Excusé	x
Mr Peroni	ONCFS		xavier.peroni@oncfs.gouv.fr	Excusé	x
Mr Lucioni	CRPF / PEFC	06 45 50 04 83	daniel-lucioni@wanadoo.fr		x
M Etori	CRPF		genevieve.ettori@crpf.fr		x
Mr le Président du PNRC	PNRC		hotline@parc-corse.org		x



Mr le Directeur de l'ODARC	ODARC		odarc@odarc.fr		x
Mr le Président de la chambre départementale d'Agriculture 2B	Chambre d'Agriculture 2B		blanche.casanova@haute-corse.chambagri.fr		x
Mr le Président de la FDC 2B	FDC 2B		fdc2b@orange.fr		x
Mr Leccia	OEC	04 95 48 11 78	leccia@oec.fr	Excusé	x
Mr le Maire de Sant' Andrea di Boziu	Mairie de Sant' Andrea di Boziu		mairie.santandreadibozio@wanadoo.fr		x

Ordre du jour :

- Point d'avancement sur les actions 2018-2019
- Perspectives pour 2019-2020
- Questions diverses

Préambule

Ouverture de la séance par M. le sous-préfet qui remercie l'ensemble des participants à cette réunion.

Eric Guyon rappelle que l'Etat pilote ce site qui est composé de deux entités (voir diaporama). L'animation a été relancée jusqu'en 2021.

Présentation

Violette Foubert, chargée de l'animation du site Natura 2000, rappelle l'ordre du jour et souligne notamment le fait que la réunion porte sur l'ensemble des actions du document d'objectifs.

Etat d'avancement des actions

L'état d'avancement de chaque action est disponible sur le document joint à ce compte-rendu (diaporama de présentation de la réunion)



0/ Animation du site Natura 2000

(Voir diaporama)

1/ Animation de la charte Natura 2000

(Voir diaporama)

2/ Communication générale sur le site

Violette Foubert (CPIE A Rinascita) :

Il a été validé pour cette nouvelle convention qu'il n'y aurait qu'une lettre d'information sur la période d'animation.

5/ Cambia – Remise en état des sentiers de randonnées

10/ Focicchia - Mise en place d'un sentier botanique

Maryne Solinas (ATC)

Pour faciliter l'entretien des sentiers et les valoriser il est possible d'organiser des chantiers de bénévoles, du tourisme solidaire (ex : recycla raid), des manifestations grand public...

Il est également possible de prendre contact avec des agences de voyages ou des guides afin que les sentiers soient pris en compte dans les circuits touristiques.

Violette Foubert (CPIE A Rinascita)

Il faut communiquer auprès des gîtes/locations présents sur le territoire mais aussi auprès des éditions de guides touristiques.

Eric Guyon (DDTM 2b)

L'investissement dans la réalisation d'un sentier thématique de bonne qualité (modules ludiques et diversifiés) peut attirer les visiteurs. Cependant, en raison de la localisation du site, il faut voir si cette action est pertinente.



3/a Cambia – Rénovation de la châtaigneraie et de la forêt de chênes vert (privée et communale)

Dans l'attente du nouveau PDRC pour mobiliser des agriculteurs à contractualiser des MAEC visant la restauration de châtaigneraies (si la mesure existe).

Complément d'information a posteriori (Anziani Carole - OEC):

Les MAEC ne sont pas le bon modèle pour la remise en état des châtaigneraies. Les MAEC sont destinés aux agriculteurs et dans le cadre d'une mise en valeur agricole. En revanche, si les châtaigneraies ne sont pas intéressantes économiquement, ne peuvent-elles pas être classées simplement remises en état dans le cadre du DOCOB à ce titre ? De plus, la mise en œuvre de la prochaine PAC n'est pas prévue avant 2023, ce serait peut-être bien d'envisager une autre option que le PRDC.

4/ Cambia - Suivi des parasites des châtaigniers et des châtaignes

(Voir diaporama)

6.a et 6.b/ Cambia – Réhabilitation de la rivière de Sorbaghja et gestion piscicole

(Voir diaporama)

7/ Cambia – Amélioration des connaissances sur les sources pétrifiantes

Carole Piazza (CBNC) :

L'évaluation de l'état de conservation des sources encroûtantes doit se faire selon un protocole rigoureux (étude du pH, relevé de végétation...) et des suivis réguliers. Il conviendrait de faire la bibliographie pour rechercher des informations sur ces milieux et sur les types de suivis pertinents à mettre en place.

Eric Guyon (DDTM2b) :

Il faut suivre l'état de la végétation car elle peut être endommagée par les crues et non par la modification de la source en elle-même.



8/ Focicchia – Gestion de la forêt communale

Antoine Paolacci (ONF) :

La forêt communale est mise à disposition à M. Leca via une convention. Il est prévu la mise en place de clôtures.

Un projet de sylvo-pastoralisme est en cours. L'objectif est d'expérimenter sur plusieurs années la possibilité de faire coexister la production de bois et le maintien d'un élevage de porcins sur les mêmes parcelles. Les parcelles ciblées étant dense, il est prévu des actions d'ouverture afin d'apporter plus de lumière au sol. La forêt sera gérée en futaie irrégulière.

Sur le bas de la parcelle, une clôture permanente permettra de limiter l'introduction de bêtes de l'extérieur puis des enclos temporaires (électrique) seront installés pour permettre la régénération des arbres.

Il serait intéressant d'intégrer cette action au DOCOB afin de valoriser l'initiative.

Eric Guyon (DDTM2b) :

Il est possible de faire une mise à jour de l'ensemble du DOCOB et d'intégrer cette action.

Violette Foubert (CPIE A Rinascita) :

La mise à jour des actions du DOCOB sera proposée et validée par le COPIL.

3.b/ Focicchia – Gérer la forêt de chênes verts et les châtaigneraies

Eric Guyon (DDTM2b) :

Les populations de chênes verts évoluent naturellement, il n'y a donc pas d'actions spécifiques à entreprendre.

Pour les châtaigneraies, il faut attendre le nouveau PDRC pour mobiliser des agriculteurs à contractualiser des MAEC visant leur restauration (si la mesure existe).



9.a et 9.b/ Focicchia – Restauration de la piste forestière et installation d’une citerne DFCI

Jacques Leca (Maire Focicchia) :

La piste a été restaurée

Gilles Planelles (ONF) :

Cette piste ne peut pas être en DFCI car elle ne rentre pas dans les normes imposées.

11/ Focicchia – Suivi de l’Astragale centralpine, mise en défens et régénération

Carole Piazza (CBNC) :

Des études ont montrées que les populations des Alpes et de Corse n’ont pas de différences génétiques. Dans les alpes, l’espèce se situe dans des zones plus hautes et plus ouvertes (pâturage).

Jacques Leca (Maire de Focicchia) :

La population risque de disparaître au prochain incendie. Est-il possible de réaliser une opération de semis sur la commune de Cambia dans une zone plus haute et plus ouverte ?

Carole Piazza (CBNC) :

Il serait préférable, dans un premier temps de mieux connaître la population à Focicchia avant d’entreprendre une expérimentation à Cambia.

Maryne Solinas (ATC) :

Il serait intéressant de faire venir des scientifiques des Alpes qui connaissent bien l’espèce pour avoir leurs avis sur la situation à Focicchia.

12/ Focicchia – Etude des habitats de chasse du petit rhinolophe

(Voir diaporama)



Relevé de décision

- Dans l'attente du nouveau PDRC pour communiquer auprès des agriculteurs (voir avec OEC) ;
- Réaliser un suivi plus précis de la source encroûtante de Cambia et la bibliographie pour mieux comprendre ce type de milieux ;
- Mettre à jour les actions du DOCOB et les faire valider par le COPIL ;
- Le CBNC se renseigne auprès de botanistes des Alpes pour connaître leur avis sur la population de Focicchia ;
- Prospection sur Cambia pour préparer une éventuelle expérimentation de semis d'astragale ;

ANNEXE

Dans les Alpes :

1 / l'espèce se trouve, dans son habitat primaire, sur les croupes et vires sèches entre 1400 et jusqu'à 1900 m d'altitude. Le défrichement et l'expansion des zones agricoles en contre-bas des vires et par la suite la déprise agricole ont favorisé l'expansion de l'Astragale. Aujourd'hui, la fermeture du milieu liée à la déprise agricole entraîne une régression des populations.

2/ l'espèce est très consommée par les ovins ;

3/ Plusieurs opérations de gestion ont été mises en œuvre : mise en défens (protection contre le bétail), ouverture du milieu ; et des suivis réguliers ont été effectués à la fin des années 90, mais n'ont pas perduré dans le temps et la problématique n'est pas la même qu'en Corse car leur principal problème est la reforestation.



4/ les suivis montrent : a) que les germinations sont favorisées dans les milieux assez ombragés et humides, alors que la floraison-fructification est plus importante dans les zones sèches et très ensoleillées ; b) que le contrôle de la pression pastorale et la limitation de la fermeture du milieu par la recolonisation forestière sont très favorables à l'astragale.